



VILLE de MURET
mairie-muret.fr

STAGE FOOT PERFECTIONNEMENT

DE L'AS MURET FOOTBALL

***Du 12 au 16 février 2024
(lundi – mardi – jeudi – vendredi)***

A retourner complet au secrétariat du club :
A RETOURNER AVANT LE MERCREDI 07 FÉVRIER 2024

AS MURET FOOTBALL
24 Chemin de la Pradette
31600 MURET
Tel : 05.61.51.46.32
@ : secretariat@asmuretfootball.com



PRESENTATION

L'AS MURET organise un stage de perfectionnement lors des vacances scolaires du **12 au 16 Février 2023**, à destination des enfants nés entre 2012 (U12) et 2015 (U9).

Composition du dossier d'inscription :

- ⇒ Conditions générales
- ⇒ Fiche d'inscription
- ⇒ Fiche sanitaire
- ⇒ Autorisation parentale

Pièces à joindre pour valider l'inscription :

⇒ **Pour tous les enfants :**

- La fiche d'inscription
- Un certificat médical justifiant que les vaccinations sont à jour ou la copie du carnet de santé (pages liées aux vaccinations)
- Attestation de Responsabilité Civile
- Attestation d'aisance dans l'eau (activité piscine)

+ pour les enfants non licenciés à l'AS MURET Football :

- Un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport datant de moins d'un an ou la copie de la licence fédérale (d'un autre club)
- La photocopie recto/verso de la pièce d'identité de l'enfant



CONDITIONS GENERALES

1. Admission

Le stage est ouvert à tous les enfants nés entre 2012 et 2015, licenciés à l'AS Muret ou non, et capables de suivre les diverses activités du stage.

2. Inscription & Tarifs

L'inscription est un préalable obligatoire à la participation au stage organisé par l'AS Muret Football. Le règlement doit être joint au dossier d'inscription. Le tarif comprend toutes les activités proposées, ainsi que le goûter.

Tarifs :

⇒ Joueurs de l'AS Muret : 70€ (15 places)

⇒ Joueurs extérieurs : 90€ (15 places)

L'encaissement se fera au premier jour du stage.

3. Assurance

Tous les enfants doivent avoir souscrit une assurance responsabilité civile. Une copie de cette assurance doit être fournie avec le dossier d'inscription.

4. Sécurité

Durant les horaires précisés au préalable, les enfants sont sous la responsabilité des éducateurs de l'AS Muret Football.

5. Frais médicaux

Durant le stage, dans le cas où des soins médicaux s'avèreraient nécessaires, les familles s'engagent à rembourser l'intégralité des sommes engagées.

6. Vols et pertes

L'AS Muret Football décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'équipements des stagiaires. Ne créer pas la tentation, aucune raison d'amener des éléments de valeur durant le stage !

7. Lieu du stage

Les activités football se dérouleront sur les installations du Complexe Nelson Paillou. Les stagiaires peuvent être amenés à se rendre dans divers autres lieux d'activités.

8. Durée et horaires du stage

Le stage se déroule du lundi 12 Février au vendredi 16 Février 2023.

L'accueil se fera à 9^h00, les enfants seront à la disposition des familles à partir de 17^h00, l'accueil étant assuré jusqu'à 17^h30 maximum.

9. Restauration

Le repas de la pause méridienne est fourni par la famille. Dans le cadre des apprentissages liés à la qualité de l'alimentation, les paquets de chips, biscuits salés, les sandwiches à base de pain de mie blanc, les sodas sont proscrits.

10. Équipements

Le stagiaire devra prévoir : une tenue complète de football (maillot, short, chaussettes, crampons), un survêtement, un k-way, une paire de tennis, un nécessaire de toilette, des affaires de rechange (slip, tee-shirt), un maillot de bain pour la piscine.

11. L'encadrement

Il est assuré par des éducateurs diplômés de l'AS Muret.

12. Journée-type

- 9^h00 : accueil
- 9^h30 - 11^h30 : séance de perfectionnement
- 11^h45 - 12^h15 : atelier sensibilisation nutrition sportive
- 12^h15 - 13^h00 : repas sportif
- 13^h00 - 14^h00 : atelier pédagogique vidéo
- 14^h00 - 16^h00 : séance de perfectionnement ou sortie ludique
- 16^h15 : goûter
- 17^h00 : retour en famille

13. Annulation

L'AS Muret se réserve le droit d'annuler le stage en cas de force majeure, sécurité ou nombre insuffisant de participants.

Dans ce cas, les sommes engagées par les familles seront intégralement remboursées.



FICHE D'INSCRIPTION

STAGIAIRE

NOM : _____ PRENOM : _____

SEXE : M F DATE DE NAISSANCE : ____ / ____ / ____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ COMMUNE : _____

REPRESENTANTS LEGAUX

<i>Nom et prénom père et mère</i>	<i>Adresse (si différente du licencié)</i>	<i>Téléphone</i>
		____ / ____ / ____ / ____ / ____
		____ / ____ / ____ / ____ / ____

EN CAS D'URGENCE...

M. / Mme _____	Tél : ____ / ____ / ____ / ____ / ____
Médecin traitant : _____	Tél : ____ / ____ / ____ / ____ / ____
Groupe sanguin : _____	

REGLEMENT DU STAGE

Tarif :	
Chèque bancaire / postal n°	Espèces :

CADRE RESERVE A L'AS MURET - NE PAS REMPLIR

<input type="checkbox"/> Fiche d'inscription	<input type="checkbox"/> Carte d'identité	<input type="checkbox"/> Justification des vaccinations
<input type="checkbox"/> Certificat médical	<input type="checkbox"/> Autorisation parentale	<input type="checkbox"/> Copie licence FFF
<input type="checkbox"/> Responsabilité civile	<input type="checkbox"/> Règlement	<input type="checkbox"/> Attestation d'aisance dans l'eau



FICHE SANITAIRE

Nom et prénom du stagiaire : _____

VACCINATIONS

Le stagiaire est-il à jour de ses vaccinations ?

- Oui (joindre la copie du carnet de vaccinations à jour)
 Non (joindre un certificat médical de non contre-indication)

MALADIES

Le stagiaire a-t-il déjà eu les maladies suivantes ??

- Varicelle Coqueluche Oreillons
 Rubéole Rougeole

L'enfant est-il asthmatique ? Oui non
Si oui, suit-il un traitement ? _____

L'enfant est-il allergique ? Oui non
Si oui, à quoi est-il allergique ? _____
Suit-il un traitement ? _____

TRAITEMENT MEDICAL

Le stagiaire suit-il un traitement médical ? Oui non

Si oui, lequel ? _____

Dans ce cas-là, la famille doit obligatoirement fournir une copie de la prescription médicale et les médicaments marqués du nom de l'enfant.

RESTRICTIONS ALIMENTAIRES (Information pour le goûter)

Précisez : _____



AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné.e _____,

Résidant _____,

Représentant légal de l'enfant _____

Autorise

- Mon enfant mineur à participer au stage organisé par l'AS Muret Football ;
- Autorise le club de l'AS MURET à faire procéder à l'hospitalisation de mon fils / ma fille, en cas de besoin, durant le STAGE DE FOOTBALL se déroulant du lundi 12 février au vendredi 16 février 2024 à MURET. Cette hospitalisation pourra être réalisée dans l'établissement public ou privé le plus adapté à la situation.

DROIT A L'IMAGE

J'autorise le club à utiliser des photos ou des vidéos de mon enfant en vue de promouvoir nos activités, sur des brochures ou sur le site de l'AS Muret Football dans le respect des Droits de l'Enfant.

DELEGATION A UN TIERS

A défaut de pouvoir récupérer mon enfant moi-même, j'autorise :

Mme / M. _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

à venir chercher mon enfant.

Cette personne devra présenter une pièce d'identité.

Mon enfant mineur à rentrer chez lui par ses propres moyens.

Fait à _____, le _____

Signature du représentant légal (précédé de la mention « Lu et approuvé »)